



INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

IBPT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT constate la recevabilité de la candidature pour la quatrième autorisation 3G

Bruxelles, le 10 mai 2011 - Le 29 avril 2011, l'IBPT a reçu 1 candidature pour la quatrième autorisation 3G. Il s'agit de la SA TELENET TECTEO BIDCO. L'IBPT a entre-temps constaté la recevabilité de la candidature.

L'appel aux candidats pour la quatrième autorisation 3G lancé par l'IBPT le 15 mars 2011 a généré un seul dossier de candidature. Il s'agit de la SA TELENET TECTEO BIDCO.

Le Conseil de l'IBPT a constaté la recevabilité du dossier.

Un quatrième opérateur 3G fera donc sans doute prochainement son apparition sur le marché belge, aux côtés de Belgacom, Mobistar et KPN Group Belgium. Il se peut que l'autorisation soit encore délivrée avant l'été.

L'octroi des droits d'utilisation est réglé par la loi relative aux communications électroniques et conformément à l'arrêté royal 3G. Le site Internet www.auction2011.be contient toutes les informations utiles sur la procédure.

Pour de plus amples renseignements:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. : 02 226 88 88
Fax : 02 226 88 77
info@ibpt.be